

tient à l'état de garnison. Ce savant Turc m'apprit aussi beaucoup d'autres choses considérables que j'écrirai à une autre place.

« Dans la nuit du samedi quatre juin, demeurait dans mon auberge un digne jeune noble Français, chevalier de Malte et frère du duc de Guise (1). Il eut à son souper d'excellente musique, et après souper, lui et ses compagnons, qui étaient de galants et d'aimables gentilshommes, dansèrent dans la cour de l'auberge des courantes et des voltes. Il partit d'ici le dimanche après le dîner, qui était le cinquième juin.

Du côté méridional de la plus grande cour de mon hôtellerie, celle qui est à côté de la grande salle, car la maison a deux ou trois cours, on lit cette jolie inscription française: *On ne loge céans à crédit, car il est mort ; les mauvais payeurs l'ont tué.* Sur le côté méridional de la muraille d'une autre cour, était peinte une histoire très gaie et très amusante (2).

« On y voyait un porte-balle avec sa mallette pleine de menus objets; il s'était endormi en chemin, et une troupe de singes se pressait autour de lui et lui volait toute sa marchandise pendant son sommeil. Quelques-uns de ces singes étaient peints avec sur leur dos les poches et les bougettes qu'ils avaient prises dans le sac du porte-balle; ils grimpaient aux arbres les uns avec des besicles sur leur nez,

(1) François-Alexandre-Paris, fils posthume du duc de Guise tué à Blois; il était lieutenant-général de Provence sous son frère Charles de Lorraine, et il devait être tué d'un éclat de canon au château de Baux en juin 1614.

(2) On la trouve entre autres dans les *Cento Novelle antiche*, xcviij: « Uno mercatante, che recava berrette, se li bagnaro, et, avendole tese, si vi appasito molte scimmie, e catuna se ne mise una in capo e fuggivano su per li alberi. A costui ne parve male. Torno indietro, e compero calzari, e presoli, e fecene buon guadagno. »